

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin. 1833-1869 1848

11 (25.7.1848)

Commission Centrale de la Navigation du Rhin.



En présence des Commissaires ci-après dénommés :

Pour Bade	Mr. le Baron de Reizenstein.
» Bavière	» de Kleinschrod.
» France	» Engelhardt, Président.
» Hesse,	» Schmitt.
» Nassau	» de Zvierlein.
» Pays-Bas	» Travers.
» Prusse	» de Pommer-Esche. I.

MAYENCE le 25 Juillet 1848.

En exécution de la Conclusion prise au §. III du Protocole Nr. IX de 1848; sur le vû du Rapport ci-joint de l'Inspecteur en chef, et afin de faciliter à la Commission Centrale les moyens de résoudre en même tems la question de la réduction de l'octroi du Rhin d'une manière complexe avec celle concernant les plaintes si générales des bateaux à voiles contre les bateaux remorqueurs, les Commissaires, après avoir discuté contradictoirement l'objet et reconnu la possibilité de résoudre les 2 questions dans les voies proposées, — sont convenus de rechercher les Instructions de leurs Gouvernements à l'effet de savoir s'ils sont autorisés à suivre la solution dans le sens indiqué, et à décider de la reduction à établir, *au moins* par mesure temporaire et d'après le maximum proposé par l'Inspecteur en chef.

Les Commissaires s'engagent à accélérer les réponses autant que possible, afin de pouvoir reprendre la discussion, le 10 Août prochain.

Signe: *de Reizenstein.*
de Kleinschrod.
Engelhardt, Président.
Schmitt.
de Zvierlein.
Travers.
de Pommer-Esche.

Pour expédition conforme:

Le Président de la Commission Centrale.

